



# BTS SIO

## Services informatiques aux organisations

(Nouvelle appellation du BTS Informatique de gestion)



INFORMATIQUE  
ET RESEAUX

### Le diplôme

Brevet de technicien supérieur des services informatiques aux organisations, options : SLAM (Solutions logicielles et applications métier) et SISR (Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux). Le diplôme est délivré par le Ministère de l'Education nationale à l'issue d'un contrôle en cours de formation et d'un examen final (écrit + oral).

### Les objectifs de la formation

*Pour la production et la fourniture de services aux entreprises :*

- L'option SLAM prépare à la conception et à la maintenance de solutions logicielles applicatives.
- L'option SISR prépare à la conception et la maintenance de solutions infrastructures, systèmes et réseaux.

### Nos partenaires

- Hélice
- Alstom
- SNCF
- Mairie de Paris
- Thales

### Déroulement de la formation

La formation se déroule sur 2 ans soit 1350 heures dispensées par l'IFA sur un mode alternance école-entreprise :

- 1 semaine en formation
- 1 semaine en entreprise

### Conditions légales

- Etre âgé de moins de 26 ans
- Conclure un contrat de formation par alternance avec un employeur agréé ou habilité

### Modalités d'inscription

La sélection des candidats s'effectue sur dossier, tests et entretien de motivation.

### Pré-requis

Etre diplômé d'un Bac général ou technologique.

### Perspectives professionnelles

- Administration d'infrastructure
- Supervision de réseaux
- Conception de solutions d'infrastructure
- Exploitation de services
- Conception et modification de bases de données
- Programmation et maintenance de composants logiciels
- Conception et adaptation de solutions applicatives

### Secteurs d'activité

Les titulaires du BTS SIO exercent leur activité professionnelle dans les sociétés de services informatiques (SSII) ou dans les entreprises industrielles et commerciales (PME/PMI et services informatiques des grandes entreprises).

### Contact

Isabelle Estèves  
Chargée de relations  
entreprises  
01.34.07.78.84

### IFA de Gonesse

4, impasse Louis Lépine  
ZAC de la Grande Vallée  
95500 Gonesse  
Tél : 01.34.07.78.95

[www.ifa-salvi.fr](http://www.ifa-salvi.fr)

## Rémunération et contrat de travail

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier par lequel un employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à un jeune travailleur une formation professionnelle méthodique et complète, dispensée pour partie en entreprise et pour partie au CFA.

Sous réserve de dispositions conventionnelles ou contractuelles plus favorables, l'apprenti

perçoit un salaire dont le montant varie en fonction de son âge et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage. Cette rémunération est calculée sur un pourcentage du SMIC variable de 25% à 78%.

Pour plus d'informations, consultez la fiche contrat d'apprentissage.

(source dictionnaire permanent social 2008)



**Cette formation est également accessible dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.**

Pour plus d'informations, consultez la fiche contrat de professionnalisation.

### Programme de la formation

#### Tronc commun : Solutions informatiques

- Support système des accès utilisateurs
- Support réseau des accès utilisateurs
- Exploitation des données
- Bases de la programmation
- Support des services et des serveurs
- Développement d'applications
- Intégration et adaptation d'un service

#### Option : Solutions d'infrastructures systèmes et réseaux

- Maintenance des accès utilisateurs
- Conception des infrastructures réseaux
- Exploitation des services
- Administration des systèmes
- Supervision des réseaux

#### Option : Solutions logicielles et applications métier

- Exploitation d'un schéma de données
- Programmation objets
- Conception et adaptation d'une base de données
- Réalisation et maintenance de composants logiciels
- Conception et adaptation de solutions logicielles

#### Tronc commun : Projets professionnels encadrés

### Exemples de travaux confiés en entreprise dans le cadre de l'apprentissage

- Mise en place de procédures de sauvegarde
- Développement d'applications (UML, C, Java, C++, HTML, PHP, ...)
- Création de sites web dynamiques
- Administration des réseaux locaux
- Choix et installation de serveurs et de postes de travail sur un réseau
- Administration d'un réseau et son exploitation
- Choix, mise en œuvre, test de configurations virtualisées
- Formation de personnel à l'utilisation d'outils mis à leur disposition
- Choix et mise en œuvre d'une messagerie unifiée
- Analyse des besoins des utilisateurs dans l'entreprise ou chez le client
- Recherche et choix d'une solution adaptée répondant aux besoins cités
- Conception et développement d'applications mobiles
- Formation d'utilisateurs à des applications déployées
- Mise en place de bases de données et connexion à un programme applicatif

### Poursuite d'études envisageable

- Licences professionnelles

Tout sur les écoles de la CCIV

[www.ecoles.versailles.cci.fr](http://www.ecoles.versailles.cci.fr)